

Tiécoura Traoré cheminot malien licencié pour s'être mobilisé contre la privatisation du chemin de fer.

Il a besoin du soutien le plus large possible. De façon urgente !

Président du Collectif Citoyen pour le Développement Intégré et la Restitution du Rail malien (COCIDIRAIL), Tiécoura Traoré **est licencié de son entreprise, la société canado-française *Transrail*, pour s'être mobilisé contre la privatisation du chemin de fer malien. Il a besoin du soutien le plus large possible pour résister à la répression dont il fait l'objet. Ses employeurs lui reprochent son "manque de loyauté" et son "intention délibérée de nuire" à la société *Transrail SA* et l'ont privé de "salaire, prime ou indemnité". Ses camarades craignent également pour sa vie.**

Ingénieur de l'exploitation du chemin de fer, Tiécoura Traoré participe depuis presque deux ans à l'animation d'une campagne nationale "pour la restitution du rail au peuple malien", vendue en octobre 2003 à un consortium canado-français. Emissions de radio, pétition en direction des députés (des dizaines de milliers de signatures), caravane de protestation dans tout le pays, débats et meetings, remise en cause de l'illégalité de la privatisation d'un bien public, il a également participé à la naissance d'un nouveau syndicat du chemin de fer (les autres avaient disparu), ***SYTRAIL***, dont il a été élu secrétaire administratif.

Fils de cheminot, titulaire d'une thèse de doctorat en gestion des transports, ancien directeur adjoint de l'école des cadres du chemin de fer africain à Brazzaville, Tiécoura Traoré bénéficie d'une grande confiance auprès des cheminots et des citoyens maliens opposés à la privatisation et partisans d'un chemin de fer répondant aux besoins du peuple malien.

Depuis la privatisation, la « qualité » du trafic voyageur est déplorable, le trafic de marchandises a quant à lui été multiplié par 6. Plus des deux tiers des gares et haltes ont été fermées (26 sur 36) dans ce pays où le rail représentait l'un des principaux moyens de circulation (de nombreux villages sont inaccessibles par la route). C'est autour du rail que se sont développés des villages, des vergers, toute une série d'activités économiques, aujourd'hui gravement menacées.

Depuis le dernier trimestre 2004, une campagne de protestation contre "*cette atteinte intolérable aux droits syndicaux et citoyens acquis dans ce pays et pour obtenir la réintégration de Tiécoura Traoré*" a été lancée par une assemblée des mouvements sociaux.

L'Assemblée Générale des mouvements sociaux, réunie le 06 novembre 2004 à BAMAKO a mis sur pied le Collectif de Soutien au Docteur TIECOURA TRAORE. Ce Collectif entend lutter dans le but d'apporter son soutien moral et matériel à TIECOURA TRAORE de façon à annuler le licenciement abusif dont il est victime et le réintégrer dans la totalité de ses droits.

Rapidement, le Collectif a enregistré le soutien ferme de nombreuses personnalités et organismes maliens et internationaux.

Au niveau national :

Syndicat National des Télécommunications, Union Nationale des Travailleurs du Mali, Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali, Jubile 2000/CAD-Mali, Forum pour un Autre Mali, l'Association Malienne des Exportateurs des Produits Agricoles et de Cueillettes, COFEM, Parti SADI, Journal Sanfin, Troupe Jigiya, Association Acte 7, AMPJF, Leadership Environnement-MALI, Agence KARED, ACOGEDI s.a.r.l., Collectif des Cheminots Deflates, Forum Civique, Parti FASO, Réseau Radios Kayira, les Sections COCIDIRAIL Bamako, Kati, Kita, Boulouli, Toukoto, Mahina, Diamou, Kayes, Section de l'Association des Cheminots Retraites Kayes.

Au niveau International :

Forum Social Sénégalais, Forum Dettes et Pauvreté de Cote d'Ivoire, ATTAC/France, Attac/Maroc, Cheminot-CGT/France, SUD-Rail/France, Réseau CADTM/Belgique, Forum Social Européen, Alternative Libertaire/France, CNT/France, ACME/France, LabourNetGermany, CERPAC/Sénégal, Pénélopes/France, ACDN/France, CRISLA-Ritimo/France...

Le Collectif de Soutien a d'urgence besoin a la fois d'un fonds de solidarité au Dr TRAORE et d'un appui matériel et financier pour réaliser ses activités.

Sur le plan juridique, l'affaire du licenciement est renvoyée en délibéré au 09 mai 2005 par le Tribunal du Travail.

La procédure durera encore plusieurs mois. Durant tout ce temps Tiecoura Traoré n'a aucune ressource !

Nous vous appelons au soutien le plus large et le plus urgent :

adressez un soutien financier pour les démarches juridiques auquel Cocidirail va être confronté et pour permettre à Tiécoura Traoré de bénéficier d'un fonds de solidarité.

Vous pouvez aussi :

- écrire une lettre de soutien au Cocidirail (contacts ci-dessous)
- écrire une lettre de protestation à la société *Transrail*, exigeant, avec Cocidirail, "l'annulation immédiate et inconditionnelle de ce licenciement illégal et injuste et le maintien et la réintégration pleine et entière de Tiécoura Traoré dans la totalité des droits"
- écrire un message de protestation et de soutien en direction de la présidence malienne
- relayer cette campagne autour de vous, et notamment auprès de tous les mouvements et acteurs préoccupés de la lutte pour les services publics et ceux contre la répression syndicale et citoyenne

Contacts :

Cocidirail - BP A41 - Kati - République du Mali.

Email : cocidirail@yahoo.fr - drtiecouratraore@yahoo.fr

Tél : 00-223-639-08-71

Transrail SA Immeuble Babemba - Bamako - République du Mali

Tél : 00-223-222-52-73 - Fax: 00-223-222-54-33

Présidence du Mali Palais de Koulouba - République du Mali

Email : presidence@koulouba.pr.ml

Faites-nous parvenir par retour de mail la copie de vos démarches de soutien.

Merci de votre solidarité.

● Pour Attac France : *Anne Marchand*

● Pour la fédération CGT cheminots : *Christian Joncret*

● Pour la fédération SUD-rail : *Christian Mahieux*

groupe-afrique@attac.org

inter@cheminotcgt.fr

federation-sudrail@wanadoo.fr

Fédération CGT des cheminots - ATTAC France - Fédération des syndicats SUD-rail
